

Dépôt : M. Marc Lies

23.04.2014

RESOLUTION

La Chambre des Députés,

vu le rapport de sa Commission des Comptes,

approuve

les comptes de l'exercice 2012 et prie son Président de transmettre la présente résolution et le rapport de la Commission des Comptes à la Cour des Comptes pour y être enregistrés.

Marc Lies

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a central vertical stroke, enclosed within a large, irregular oval shape.